

R.P.I. Bommes – Pujols sur Ciron
Compte-rendu du CONSEIL D'ECOLE
19 mars 2013

Personnes présentes :

Mairie de Pujols : M. Clavier – Mme Darmaillacq
SIRP : Mme Huc – M. Lucbert – Mme Héland – Mme Santos
Enseignants : Mme Mothes - Mme Hilaire - M. Coste – Mme Droillard – Mme Ardillier
– Mme Roulet
Parents élus : Bommes : Mme Cherdel – M. Guerry – Mme Franceschinis
Pujols : Mme Rieux – Mme Thomas – M. Thuilliez

Personnes absentes excusées :

Mairie de Bommes : M. Laurans, Mme Faget (SIRP)
Parents élus : Mme Duhamel, Mme Cabezas

Ouverture de la séance à 18h45

1-Effectifs et prévisions rentrée 2013-2014

- Effectifs au 18 mars 2013

Pujols : PS : 24 / MS : 13 / GS : 16 / CP : 15 / CE1 : 11. Total : 79 élèves

Bommes : CE1 : 8 / CE2 : 19 / CM1 : 16 / CM2 : 5. Total : 48 élèves

Total RPI : 127 élèves

- Effectifs rentrée 2013-2014

Pujols : PS : 12 / MS : 24 / GS : 14 / CP : 14 / CE1 : 8 ?

Bommes : CE1 : 7 ? / CE2 : 19 / CM1 : 16 / CM2 : 16

Total RPI serait : 130 élèves.

2-Séjour scolaire à Peyranere de l'école de Bommes du 25 au 27 avril 2013

Séjour à Peyranere dans la vallée d'Aspe dans les Pyrénées Atlantiques.

Transport Cars MCF : 1635,90 euros / Logement Peyranere : 2932,80 euros /

Frais visites : 889 euros = Total coût du voyage = 5457,70 euros

Participation demandée aux parents de 31,20 euros par enfant.

- L'Association des « P'tits Cirons Verts » prend en charge la moitié du logement
1 466,40 euros et une partie du coût des visites de 260 euros.

- Participation du RPI : 1 000 euros pour le bus.

- La Coopérative scolaire prend en charge le reste des dépenses de bus et de visites
pour un montant de 1 264,90 euros.

- Emploi du temps : jeudi 25 avril : arrêt au château de Pau et installation à
Peyranere / vendredi 26 avril : randonnée avec guide à l'Escouret et fabrication de

fromage en se répartissant en deux groupes sur la journée / samedi 27 avril : visite Parc de l'Ours et Parc National des Pyrénées et retour à Bommès.

3-Projets et sorties pédagogiques, sorties USEP

- Inauguration le 26 février des panneaux du conteneur à verre réalisés par la classe des CP-CE1 de Pujols avec l'association SEME et la CdC de Podensac.
- Fabrication de bacs pour les plantations et du composteur avec l'aide de SEME.
- Action de recyclage sur les deux écoles : piles, bouchons, et cartouches d'encre
- Mai – juin : rencontre des élèves du RPI Bommès et Pujols autour du recyclage et des déchets.
- Semaine des maths du 18 au 22 mars : les maternelles, les CP-CE1, et CM1-CM2 y participent.
- Dictée vendredi 22 mars pour les CM avec l'association Bordeaux-Québec.
- Semaine de la Presse à laquelle participent les CE1-CE2 du 25 au 29 mars
- Cross du sauternais le 25 avril : les CP-CE1 y participent.
- Bal enfantin le 29 mai à Mazères.
- Kermesse USEP les 23 mai (pour les maternelles) et 24 mai prochain (pour les cycles 2 et 3).
- Sorties USEP : 22 mars : CP-CE1 à Budos sur le thème du cirque / 23 avril : MS-GS avec les écoles de Cérons et Noaillan / 2 juillet: PS à Pujols sur le thème de l'orientation avec les écoles de Noaillan et Villandraut / fin juin : CP-CE1 à Pujols sur le thème de l'orientation.

4-Piscine

Les séances commenceront certainement après les vacances de printemps. Seront concernées les classes de CP-CE1 de Pujols et CE1-CE2 de Bommès.

5-Manifestations importantes de fin d'année :

23 mars : carnaval à Bommès sur le thème du recyclage.

3 avril : sera un mercredi travaillé toute la journée en remplacement du 8 novembre 2012.

12 avril : loto.

29 juin : kermesse.

Début juillet : spectacle de l'école de Bommès.

6-Réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires sera mise en place à la rentrée prochaine sur l'ensemble du RPI (école de Pujols et de Bommès). Toutes les communes de la CdC

de Podensac la mettent également en place en 2013, sauf la commune de Landiras (qui a son propre centre de loisirs). La CdC de Langon la reporte à 2014.

Les enfants commenceront les cours le matin à la même heure qu'aujourd'hui, mais finiront l'après-midi à 15h45, ou 16h15 quand les enseignants mettront en place l'APC (Accompagnement Pédagogique). Cet accompagnement s'effectuera avec l'accord des parents.

L'année prochaine sera une année de transition sans activités périscolaires (à moins qu'elles ne soient bénévoles) pour faute de budget. Une personne sera embauchée pour cause de révision des plannings du personnel actuel (due au grand nombre d'enfants à surveiller). Dans les années à venir, le SIRP espère pouvoir mettre en place des activités qui seront encadrées par un personnel qualifié et compétent.

A partir de 15h45, les enfants seront en temps périscolaire, qui sera payant à partir de 16h00.

Les élèves travailleront le mercredi, aux horaires habituels du matin, et il n'y aura pas de service de cantine. En plus de la garderie du matin (à partir de 7h30), une garderie sera ouverte le midi pour permettre aux parents de récupérer leurs enfants jusqu'à 13 h 00.

Le mercredi après-midi, pour les enfants de Pujols et de Bommès qui fréquenteront les centres de loisirs de la CdC de Podensac, sera proposé un service de ramassage de bus dans les deux écoles. Ils iront au centre de loisirs de Preignac pour manger le midi et profiter des activités l'après-midi. Le soir, l'enfant sera récupéré par les parents à Preignac.

Le coût de cette réforme pour les mairies est de 17 760 euros cette année, dû à l'embauche de la personne supplémentaire. Le montant alloué aux mairies par le gouvernement pour cette mise en œuvre, est de 90 euros par enfant la première année, puis de 45 euros l'année suivante. Ensuite les mairies devront l'assumer sans soutien financier.

Le coût pour les parents sera celui de la garderie.

Il n'y aura pas de questionnaire pour avoir l'avis des parents, mais le RPI organisera prochainement une réunion pour donner toutes les informations nécessaires aux parents et répondre à leurs questions.

7-Autres questions des parents :

L'ambiance sur la cour : que ce soit en tant scolaire comme périscolaire, quand il y a des conflits, ils se gèrent grâce à la médiation des adultes.

Les élèves n'habitant pas sur les deux communes du RPI (hors communes) ne sont pas autorisés à s'inscrire dans les écoles sauf cas de dérogation comme les enfants d'enseignants, les enfants de nos communes qui ont fréquenté l'école plus de 2 ans et qui déménagent, et des cas de fratrie.

L'association des « P'tits Cirons Verts » a donné son bilan financier lors d'une réunion en début d'année scolaire.

Fin de séance à 20h00